

BON DE COMMANDE MEDAILLES DU TRAVAIL ET MEDAILLES DE LA CHIMIE
Mise à jour mars 2025

Bon de commande à retourner à :
CP CHIMIE PROMOTION – LE DIAMANT A – 92909 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Ou par mail à : ccadars@chimiepromotion.fr

Médaille de la Chimie :

Description	Prix Unitaire HT *	Quantité	Montant
Médaille en Bronze Argenté (20 ans)	175.00 €		
Médaille en argent (20 ans)	208.00 €		
Médaille en Vermeil (35 ans)	241.00 €		
Médaille en Or (35 ans) Tarif sur demande			
TOTAL HT			
TVA (20%)			
TOTAL TTC			

* Ces prix s'entendent franco de port et d'emballage France Métropolitaine

Médaille d'honneur du travail :

Description	Prix Unitaire HT *	Quantité	Montant
Médaille d'honneur du travail 20 ans - Argent	205.00 €		
Médaille d'honneur du travail 30 ans - Vermeil	225.00 €		
Médaille d'honneur du travail 35 ans - Or	295.00 €		
Médaille d'honneur du travail 40 ans - Grand Or	325.00 €		
TOTAL HT			
TVA (20%)			
TOTAL TTC			

* Ces prix s'entendent franco de port et d'emballage France Métropolitaine

Modalités de règlement :

- Par chèque bancaire à l'ordre de CP Chimie Promotion (à joindre impérativement avec le bon de commande)
- Par virement bancaire sur le compte de CP Chimie Promotion (joindre la preuve de virement avec le bon de commande)
 - BNP PARIBAS
 - IBAN : FR76 3000 4013 2800 0106 2713 104
 - BIC : BNPAFRPPXXX



Vos coordonnées :

- Raison sociale : _____
- Nom et Prénom du destinataire : _____
- Adresse : _____
- Code postal et ville : _____
- N° de TVA Intracommunautaire : _____
- N° téléphone : _____
- Mail : _____

Date, cachet et signature

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version Octobre 2009

Article 1 - Objet et champ d'application des Conditions Générales de Vente

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions et modalités applicables à toute commande de documents écrits (livres, guides, etc.) sur support papier ou support électronique et de médailles (ci-après « les Produits ») passée par l'Acheteur auprès de CP Chimie Promotion.

1.2 La signature du Bon de commande implique l'acceptation sans réserve et l'adhésion pleine entière de l'Acheteur aux présentes Conditions Générales de Vente, qui prévalent sur tout autre document de l'Acheteur, notamment sur ses conditions générales d'achat.

1.3 Tout autre document que le Bon de commande et les présentes Conditions Générales de Vente, notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Article 2 – Commande et formation de la vente

La vente est définitivement formée qu'après réception par CP Chimie Promotion du Bon de commande dûment complété, daté et signé par l'Acheteur, et accompagné du règlement intégral des Produits commandés.

Article 3 - Prix des Produits

Les prix des Produits sont précisés sur le Bon de commande. Ils s'entendent HT auxquels s'ajoute la TVA au taux en vigueur le jour de la signature du Bon de commande par l'Acheteur.

Les frais de livraison des Produits au domicile de l'Acheteur sont compris dans les prix indiqués sur le Bon de commande. En cas de demande expresse de l'Acheteur d'envoi en recommandé ou Chronopost, les frais supplémentaires correspondants sont en supplément et à la charge de l'Acheteur. Dans ce cas, l'Acheteur doit prendre contact avec CP Chimie Promotion avant règlement, pour connaître le montant de ces frais.

Article 4 – Risques, transport et livraison

4.1 Risques

Le transfert des risques s'effectue à la remise des Produits au transporteur par CP Chimie Promotion. Les Produits voyagent par conséquent aux risques et périls de l'Acheteur.

4.2 Transport

Si un dommage survient pendant le transport, il appartient à l'Acheteur d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur, et d'exercer tous recours contre les transporteurs.

4.3 Livraison

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ceux-ci dépendent notamment de la disponibilité des Produits et des transporteurs. Les retards de livraison ne peuvent en aucun cas donner lieu à des pénalités, indemnités ou dommages et intérêts, ni même motiver l'annulation ou la résiliation de la commande par l'Acheteur.

Article 5 - Conditions de paiement

Les Produits sont payables à la commande, par chèque ou par virement, à l'ordre de CP Chimie Promotion.

Conformément à l'article L.441-6 du Code du commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser les quarante cinq (45) jours fin de mois ou encore soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture pourra être majorée de plein droit par des pénalités de retard égale à trois fois le taux d'intérêt légal.

Article 6 - Garanties et responsabilité

6.1 Garantie de conformité et vices apparents

Les Produits doivent être vérifiés par l'Acheteur à leur livraison. Toute réclamation, réserve ou contestation relative aux manquants, à la non-conformité et aux vices apparents des Produits doit être notifiée par écrit à CP Chimie Promotion dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception des Produits par l'Acheteur.

En cas de Produits non conformes, CP Chimie Promotion proposera à l'Acheteur un échange sans frais de Produits, à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

L'absence de réclamation, réserve ou contestation notifiée par l'Acheteur dans le délai indiqué ci-dessus prive tout droit à réclamation de l'Acheteur sur les Produits.

6.2 Garantie des vices cachés

CP Chimie Promotion garantit ses Produits contre les vices cachés, conformément à la loi. La garantie s'applique aux Produits qui sont régulièrement devenus la propriété de l'Acheteur. Elle ne s'applique qu'aux Produits entièrement fabriqués par CP Chimie Promotion. Elle est exclue dès lors qu'il a été fait usage des Produits dans des conditions d'utilisation non prévues.

En cas de vices cachés, CP Chimie Promotion proposera à l'Acheteur un échange sans frais de Produits, à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

Article 7 – Propriété Intellectuelle

Tous les documents écrits vendus par CP Chimie Promotion sont des œuvres de l'esprit protégées par le droit d'auteur. Ils demeurent la propriété pleine et entière et exclusive de CP Chimie Promotion ou de ses titulaires. Toute reproduction, redistribution ou représentation au public est strictement interdite, sauf accord préalable et écrit de CP Chimie Promotion.

Article 8 – Droit applicable et règlement des litiges

8.1 Droit applicable

Le Bon de commande et les présentes Conditions Générales de Ventes sont régis par le droit français.

8.2 Règlement des litiges

Tout litige relatif ou né à l'occasion de la formation, de l'interprétation, de l'exécution, de l'inexécution ou de la cessation du contrat de vente constitué par le Bon de commande et les présentes Conditions Générales de Vente relève de la compétence exclusive du tribunal du lieu du siège social de CP Chimie Promotion, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie. Sauf clause contraire, le droit applicable est le droit français.

Article 9 – Informatiques et Libertés

Par la signature du Bon de commande, l'Acheteur déclare consentir librement et sans réserve au traitement des informations et données personnelles fournies à CP Chimie Promotion. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et ne seront utilisées que dans le but d'assurer la bonne exécution du présent contrat de vente. Dans le cadre de ce traitement, les informations recueillies pourront être communiquées à l'UIC. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, d'opposition ou de rectification aux informations le concernant et qui figureraient sur tout fichier à l'usage de CP Chimie Promotion auprès de CP Chimie Promotion – Le Diamant A – 92909 Paris La Défense Cedex.